

Switzerland-Winterthour: Engineering services

OJ S 21/2015 30/01/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

Contact person: Offerte: N01/46,48 auteur du projet UNF Winterthurerstrasse MP/REA

E-mail: beschaffung.winterthur@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=852173

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Bundesamt für Strassen ASTRA, Abteilung Strasseninfrastruktur Filiale Winterthur

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthur

Postal code: 8404

Country: Switzerland

For the attention of: N01/46,48 auteur du projet UNF Winterthurerstrasse MP/REA — ne pas ouvrir — dossier d'offre

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

UPlaNS N01/ 46, 48 Effretikon-Ohringen, auteur du projet de passage inférieur (UNF) de la Winterthurerstrasse pour les phases projet de mesures (MP) avec option de réalisation (REA), direction du chantier incl..

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Canton de Zurich, communes de Lindau et Winterthour (selon le chiffre 2.5).

Filiale de l'OFROU de Winterthour (réunions).

Bureaux des soumissionnaires (pour les activités non localisées).

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'état du passage inférieur de la Winterthurerstrasse à Lindau nécessite notamment les mesures suivantes selon la version provisoire du concept de mesures:

- remplacement du revêtement,
- réfection du béton au niveau des consoles et démolition des poteaux des glissières de sécurité en place,
- réfection du béton sur les traverses et la partie inférieure des plaques,
- renfort de la force transversale sur les poutres,
- réfection du béton sur les culées et supports,
- rénovation de la protection contre la corrosion sur les appuis avec remplacement partiel des appuis,
- remplacement des joints de chaussée,
- remplacement ou construction de l'écoulement de l'eau des ponts,
- remplacement des dispositifs routiers de retenue des véhicules existants,
- remplacement des parois antibruit.

En direction de Zurich, l'entrée de l'aire de repos de Kempthal sera reliée à la sortie Effretikon. Afin de réaliser des voies de circulation supplémentaires sans élargissement structurel du passage inférieur de la Winterthurerstrasse, un pivotement d'axe et une réduction locale de la largeur du terre-plein central seront effectués sur 2.0 m sur la ligne existante. Il en résulte un terre-plein central consolidé d'une longueur d'env. 420 m.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.6.2015. Completion 31.12.2018

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Dans les 45 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et pouvant apporter les preuves ci-après de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ 1 :aptitude technique;

CQ 2 :aptitude économique/financière;

CQ 3 :expérience des personnes clés (chef de projet et chef de projet suppléant);

CQ 4 :disponibilité du chef de projet et du chef de projet suppléant;

CQ 5 :part représentée par les sous-traitants;

CQ 6 :aptitude organisationnelle.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prescrit), faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération:

CQ 1: aptitude technique (chiffre 2.0.1 du dossier d'appel d'offre).

Pour le soumissionnaire: 1 projet de référence d'une complexité comparable relevant de la même spécialité (route nationale et ouvrages d'art) et des mêmes phases du projet (projet de mesures et réalisation, direction du chantier incl.). La référence peut être apportée par au

max. deux références partielles;

CQ 2: aptitude économique / financière (chiffre 2.1.6.1 du dossier d'appel d'offre).

Pour le soumissionnaire: chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > 2 fois le chiffre d'affaires annuel du mandat. Preuve par indication des chiffres d'affaires pour les années 2012 et 2013. Pour les communautés de soumissionnaires, satisfaction de la condition par l'ensemble de la communauté de soumissionnaires ce qui signifie que les chiffres d'affaires annuels de toutes les entreprises participant à la communauté de soumissionnaires sont cumulés.

Justificatifs que le soumissionnaire doit fournir au maître d'ouvrage à sa demande après la soumission de l'offre (en soumettant une offre, le soumissionnaire confirme respecter les obligations afférentes):

- extrait récent du registre du commerce,
- extrait récent du registre des poursuites,
- extrait récent de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,
- attestation récente SUVA / AFC,
- attestations d'assurance valables du soumissionnaire ou de la communauté de planificateurs concernant l'assurance en responsabilité civile de l'entreprise;

CQ 3: expérience de la personne clé (chiffres 2.0.2.1 du dossier d'appel d'offres).

Pour le chef de projet: 1 projet de référence au même poste ou à un poste de suppléant d'une complexité comparable relevant de la même spécialité (route nationale et ouvrages d'art) et des mêmes phases du projet (projet de mesures et réalisation). La référence peut être apportée par au max. deux références partielles;

CQ 4: disponibilité du chef de projet et du chef de projet suppléant (chiffre 2.1.6.2 du dossier d'appel d'offres).

Pour le chef de projet et le chef de projet suppléant: preuve que la disponibilité est supérieure à la disponibilité requise pendant 24 mois (à partir du début du mandat prévu). Enumération et présentation détaillées de la charge de travail (en temps) dans le cadre des autres projets et des fonctions internes à l'entreprise;

CQ 5: part de prestations des sous-traitants (chiffre 2.1.6.1 du dossier d'appel d'offres).

Au maximum 50 % de la prestation peut être réalisée par des sous-traitants. Confirmation qu'au maximum 50 % des prestations sont réalisées par des sous-traitants avec indication des sous-traitants et du pourcentage des prestations prévues;

CQ 6: aptitude organisationnelle (chiffre 2.1.6.1 du dossier d'appel d'offres).

Certification ISO 9001 valide pour l'entreprise chef de file: joindre une copie de la certification de gestion de la qualité.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. CA 1: prix
2. CA 2: personnes clés
3. Avec la sous-division suivante:
4. CA 2.1 chef de projet
5. CA 2.2 chef de projet suppléant
6. CA 3: analyse des tâches / proposition d'approche; organigramme; concept de gestion de la qualité / analyse des risques
7. Avec la sous-division suivante:
8. CA 3.1: analyse des tâches / proposition d'approche
9. CA 3.2 organigramme du soumissionnaire
10. CA 3.3 concept de gestion de la qualité / analyse des risques
11. Évaluation du prix
12. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0
13. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux points après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.
14. Notation des autres critères de qualité
15. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
16. 0 = évaluation impossible; aucune information
17. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes
18. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet
19. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
20. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; très bonne qualité
21. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
22. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération
23. Total des points: somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal: 5 x 100 = 500)

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080427

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.3.2015

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur attribue des marchés publics en Suisse uniquement aux soumissionnaires garantissant le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, des conditions de travail et l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées;
2. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués;
3. L'ouverture des offres n'est pas publique;
4. Exclusion, préimplication: les entreprises chargées de l'élaboration du présent appel d'offres sont exclues de la procédure;
5. La communauté d'ingénieurs Winti 4 placée sous la houlette de Gruner Wepf AG, Zurich, a élaboré la première version du concept de mesures et a ainsi terminé les prestations connexes. Les documents du projet élaborés par la communauté d'ingénieurs Winti4 sont joints intégralement au présent appel d'offres. Le délai de soumission d'offres éventuelles par les entreprises préimpliquées de la communauté d'ingénieurs Winti 4 ou une communauté de soumissionnaires dont font partie une ou plusieurs de ces entreprises se termine le 4.3.2015. Pour tous les autres soumissionnaires, le délai est celui indiqué au chiffre 1.4. Sur la base de ces mesures, les entreprises de la communauté d'ingénieurs sont autorisées dans la procédure comme soumissionnaires (art. 21a OMP);
6. En vertu de l'art. 36, al. 2, let. d, OMP ainsi que de l'art. XV, let. D, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, suivant la procédure de gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci.

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / remarques: les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: pour les entreprises préimpliquées, c'est le délai de soumission défini dans le chiffre 4.5 qui s'applique même si elles faisaient uniquement partie d'une communauté de soumissionnaires lors de la préparation. Exigences formelles: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération.

L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication «Ne pas ouvrir — dossier d'offre » bien en évidence. Remise en mains propres: en cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00-12:00 et 13:00-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 23.1.2015, doc. 852173.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 9.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.1.2015